



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E59541

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2027

ÉDITÉ LE

07/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARRAS 1993B40117

Siret : 390 313 799 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 35032/

Assurance Responsabilité Travaux :  
ERGO SV75682178

Assurance Responsabilité Civile :  
ERGO SV75682178

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS DH AISNE  
HOUDART

AVENUE NORMANDIE NIEMEN  
62640 MONTIGNY EN GOHELLE

Téléphone : 03 21 49 61 70

Fax : 03 21 76 10 16

Portable :

Site Internet :

E-mail : dhaisne-houdart@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
GODART NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/07/2023
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	26/03/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	25/03/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Fenêtres de toit	26/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	26/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/07/2023
o Isolation des combles perdus	26/07/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/03/2026

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.